L'ABEILLE.

GAZETTE OFFICIELLE DE LA VILLE ET DE L'ETAT
IMPRIMEE PAR JEROME BAYON.
"Il faut que l'UNION soit conservee."
MARDI MATIN, 6 OCTOBRE 1835.

Le manque de place dans la partie française de ce journal nous a obligé à transporter une colonne sur le côté anglais.

LA SAISON—L'orage qui a eu lieu dans la soirée de dimanche dernier a fait le plus grand bien à l'état sanitaire de notre ville; la pluie tombait par torrens et les nombreux éclairs qui sillonnaient les nues ont suffi pour purifier l'atmosphère et le dégager de tous les miasmes qu'un mois et plus de sécheresse et de chaleur y avaient accumulés. Le tems est actuellement assez frais, et l'opinion générale est que la maladie régnante disparaitra entièrement ou perdra beaucoup de son intensité. Nous pensons donc que les etrangers qui auront abandonné notre ville par la crainte des maladies peuvent avec toute confiance y retourner maintenant.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la pièce communiquée que nous publions dans notre No. de ce jour. Cette pièce est intitulée "Texas", et contient des details de la plus haute importance sur la situation politique de ce pays, sur l'industrie de ses habitans et sur les progrès rapides qu'il a faits depuis l'epoque de la première colonisation. Le mérite de cet article nous est un sûr garant qu'il sera lu avec le plus grand plaisir par nos abonnés.

Compte rendu par le trésorier de la ville pour la semaine finissant au 2 octobre courant:

Balance en caisse le 25 sept.	$75,880 90
Recettes de la semaine,	7,455 79
	$81,336 69
Paye pendant le même laps de temps	23,967 53
Balance définitive	$57,369 16

Le nègre Charles, appartenant à la succession de feu M. D. Deblanc, et la négresse Mélite appartenant à M. Auguste César, accusés de tentatives d'incendie sur la sucrerie de Mde. Ve. Césaire De Blanc ont été jugés à la paroisse St. Martin, le 24 septembre dernier par un juri d'habitans présidé par le juge de paroisse, et trouvés coupables du crime dont on les accusait, ils furent condamnés à la peine capitale. La sentence fut exécutée le lendemain en présence d'un grand concours d'habitans, de tous les nègres de l'habitation De Blanc et de beaucoup d'autres esclaves du voisinage.

La Cour Suprême pour le district de l'Ouest de la Louisiane a commencé sa session aux Opéloussas Mercredi 10 septembre dernier présidée par les honorables George Mathews et H. A. Bullard. Mais cette session n'a pas été de longue durée, car elle fut interrompue par la maladie des deux juges. On ne sait pas si cette indisposition n'occasionnera pas l'ajournement définitif de la cour.

Un de nos articles editoriaux d'hier est intitulé "*Navigation du Missisipi*", tandis qu'il devrait avoir pour titre "AMELIORATIONS INTERNES". La raison de cette erreur vient de ce que notre intention avait eté d'abord de signaler quelques améliorations importantes à faire dans la navigation du fleuve; mais nous trouvant pressé par la multiplicité des nouvelles politiques arrivées par le dernier courrier, nous nous sommes vu forcé de nous arrêter dans l'article cité, avant que d'avoir atteint le but que nous nous étions proposé.—Nous tâcherons donc de terminer aujourd'hui ce que nous avons commencé et d'indiquer quelques-unes des principales améliorations à faire dans la navigation du Missisipi.

Ce fleuve majestueux, justement appelé "le père des eaux" par les tribus d'Indiens qui en habitaient primitivement les bords, traverse un territoire immense dont l'étendue est calculée à environ six mille milles, et va porter ensuite à la mer la surabondance de ses eaux, après avoir enrichi de son limon fertile toutes les terres qui se trouvent sur son passage. La partie navigable de ce fleuve, depuis son embouchure jusqu'aux derniers endroits cultivés du territoire des Illinois est estimée à plus de dix huit cents milles—étendue prodigieuse dont l'histoire de la navigation des fleuves n'offre aucun autre exemple que celui que nous citons.

Près de mille bateaux à vapeur se croisent sans cesse et dans presque toutes les saisons de l'année sur les eaux de ce fleuve; ils sont employés au transport des differentes denrées produites par les Etats de l'Ouest, et présentent, dans l'intérieur des terres, le tableau d'un commerce tellement vaste qu'on peut le comparer à celui des ports les plus fréquentés du Monde. Les richesses exploitées par cette navigation sont incalculables. Elles doivent augmenter à mesure que la population de l'Ouest s'accroitra, et décupler un jour, si toute cette partie de l'Union dont les intérêts sont les mêmes, continue à suivre ce système de colonisation et d'améliorations internes qui a tant contribué au développement de ses ressources et à hâter la prospérité dont elle jouit actuellement.

Sept-cent-mille balles de coton, soixante à cent mille boucauds de sucre, quarante mille boucauds de tabac, une quantité presque incroyable de farine, de whiskey, de viandes salées, de maïs, de Pelleteries, de cordes et toiles d'emballage, de saindoux, beurre &c., tel est la tribut annuel que reçoit la ville de la Nouvelle-Orléans des differens Etats de l'Ouest, et pour lequel elle donne en échange les produits qui lui arrivent de toutes les parties du Monde.

Cet aperçu que nous venons de donner du commerce et de la navigation du Missisipi suffirait pour engager les législateurs des differens Etats qui le bordent à faire disparaitre autant qu'il sera possible tous les embarras qui en obstruent actuellement le cours, et à prevenir de cette manière les nombreux accidens qui arrivent aux bateaux à vapeur pendant l'epoque des eaux basses.

Ce travail, nous ne le cachons pas, est considérable; il occasionnera, nous en sommes convaincus, des depenses énormes. Mais ces considérations ne doivent pas arrêter une entreprise digne du génie des Romains et jugée comme indispensable en raison du grand commerce qui se fait actuellement sur les eaux du Missisipi, et des pertes fréquentes de bateaux à vapeur. C'est une œuvre qui, selon nous, devrait être de suite mise à exécution, soit par le Congrès général à lui seul, soit par le concours général des Etats de la Louisiane, du Missisipi du Tennessee, du Kentucky, de l'Indiana, de l'Ohio du Missouri et des Illinois.

Que l'on consulte tous les anciens journaux de la Nouvelle-Orléans, depuis l'époque à laquelle les bateaux à vapeur commencent à naviguer sur le Missisipi; que l'on parcourre les livres des différentes compagnies d'assurances de cette ville, l'on verra si, d'après le chiffre énorme des pertes eprouvées par les naufrages fréquens qu'occasionnent les obstructions du fleuve, il est necessaire ou non d'entreprendre les améliorations que nous recommandons.

Un autre travail non moins important à faire, et digne sous tous les rapports du génie d'un peuple éclairé et puissant tel que celui des Etats-Unis serait de chercher à diminuer la distance qui sépare les differens points commerciaux du Missisipi. Les sinuosités du fleuve sont telles que, depuis l'embouchure de la rivière Missouri jusqu'à la Nouvelle-Orléans, cette distance se trouve au moins triple de ce qu'elle serait réellement si le Missisipi suivait une direction plus regulière et parvenait à abattre toutes les pointes qu'il rencontre sur son passage.

En bien! Ce que le fleuve lui-même ne peut pas faire, pourquoi la main de l'homme ne l'entreprendrait-elle pas? Pourquoi n'ouvrirait-on pas des canaux droits à travers les pointes les plus aigues? De cette manière on donnerait aux eaux du Missisipi un cours nouveau et beaucoup plus regulier que celui qu'elles suivent maintenant, et l'on parviendrait à diminuer d'au moins de moitié le trajet ordinaire des steamboats et autres embarcations.

Ce projet est gigantesque, nous l'avouons franchement. Il pourrait même paraitre inexécutable à quantité d'individus qui n'auraient jamais envisagé cette question et calculé ce qu'elle peut offrir de chances de succes. Mais pour nous, qui ne croyons pourtant pas aux miracles, nous pensons cependant que ce travail, tout colossal qu'il est, présente la perspective d'une reussite complète. Quant aux dépenses qu'il occasionnera, elles seront considérables, mais les bénéfices qui en resulteraient seraient énormes, et ils se feraient sur les droits imposés à tous les steamboats et autres embarcations naviguant sur le fleuve. Ces droits pourraient se proportionner d'après le gain réel que feraient ces batimens par des voyages plus accélérés que ceux actuels: chaque trajet étant raccourci à-peu-près de moitié, et chaque bateau à vapeur ayant moitié moins de bois à consommer.

Il y a un autre objet à considérer dans une pareille entreprise: c'est le bénéfice direct qu'on tireront les habitans en général; et ce projet selon nous serait étroitement lié avec le système d'économie rurale.

Le fleuve suivant une direction plus régulière et ayant un cours aussi droit que possible occasionnerait moins de crevasses, moins d'eboulis et par conséquent nécessiterait moins de depenses pour l'entretien et la construction des levees.

Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails à ce sujet. Nous ajouterons seulement que nous pouvons errer dans toutes les opinions que nous avons émises. Cependant nous croyons devoir les soumettre au public et particulièrement à ceux que cette question interesse directement: ils pourront juger par eux mêmes de la possibilité d'une pareille entreprise, et de tout le succès qu'elle peut promettre.

TEXAS.

Il existe peu de contrées aussi heureusement situées sous les rapports commerciaux et agricoles que le Texas; le grand nombre de rivières navigables qui parcourent en tout sens cette province, et rendent facile l'écoulement de ses produits, l'extrême fertilité de son sol, la beauté de son climat toujours tempéré et ses sites enchanteurs, font de ce pays une des contrées les plus intéressantes de l'Univers. Mais il etait réservé à une nation égoïste et livrée à des préjugés absurdes de frapper de mort ces elements de prospérité. L'antipathie des Espagnols et celle des Mexicains leurs descendants, contre les étrangers, ont toujours repoussé de cette contrée l'homme laborieux qui demandait à la féconder, l'exemple d'une nation voisine qui doit une partie de son immense prospérité aux émigrants qu'elle a toujours bien accueillis a été sans influence pour la masse Américaine du Sud. Cependant, quelques chefs de parti populaire, frappés des merveilles de la civilisation dont ils avaient vu les résultats à New-York, à Paris et à Londres, revirent une régénération pour leur pays et osèrent attaquer ouvertement cette stupide politique qui tendait à conserver le *statu quo*, si cher au clergé et à l'aristocratie: c'est aux efforts de ces hommes éclairés que sont dues ces lois de colonisation qui ont ouvert les portes du Texas aux colons de toutes les nations et livré sans retour à l'industrie et à la civilisation cet immense territoire.

Les avantages que présente ce pays, ne pouvaient échapper à la perspicacité d'un peuple aussi éclairé, aussi avide de bien être que celui des Etats-Unis du Nord; aussi la loi qui appellait les étrangers était elle à peine promulguée que l'irruption commença dans ce pays avec une progression telle que 50 milles Américains se trouvant maintenant solidement établis sur la Sabine, la Naches, Trinity River, Galveston Bay, San Jacinto, Rio Brassos, Rio Colorado, San Antonio, Rio Nueces et Rio del Norte ou Bravo. Sur tous ces points encore inconnus aux nations européennes le voyageur rencontre, aujourd'hui, des fermes, des habitations considérables des villages, des villes qui, dans peu d'années deviendront puissantes, des hotels où les nouveaux colons sont bien accueillis, et partout des écoles où les enfans reçoivent cette instruction premier besoin des Américains.

Le Texas est propre à toute espece de culture; dans ce moment les colons cultivent le maïs, le tabac et surtout le coton qui donne des profits considérables et toujours assurés; les terres en produisent jusqu'à 600 livres par acre, et le maïs peut se récolter deux fois l'année; la vigne y est indigène et le peu d'arbres à fruit que l'on y transporté du nord y prospèrent au delà de toute croyance; dans les forêts errent une immense quantité d'essaims d'abeilles que les colons transportent dans leurs habitations; j'en ai vu à Luiz Bourg, plus de 40 ruchés, dont le propriétaire tire un grand reveuu.

Le pays est généralement découvert; les bois ne croissent que sur les bords des rivières et ne s'étendent dans l'intérieur qu'à une lieue des rives; le restant des terres forme d'immenses prairies dont l'horison échappe à la vue; ces prairies n'exigent que la charrue pour être mises en culture; dans ce moment elles engraissent d'immenses troupeaux qu'on achète pour la Lousiane et dont l'éducation est sans frais pour le propriétaire. Dans les forêts qui couvrent les bords des fleuves on entretient de nombreux troupeaux de porc dont la multiplication est extraordinaire.

Tous ces éléments de prospérité sont exploités par les Américains avec une constance digne de succès, les colons arrivés il y a 10 ans, sur le Rio Brassos et qui maintenant possèdent des revenus considérables, vous racontent que le sol où sont bâties leurs maisons a été défriché par leurs propres mains, n'ayant pour abri que des branches d'arbres entrelassées et recouvertes de feuillages, et pour vivre que le biscuit qu'ils avaient porté avec eux et les cerfs qu'ils tuaient dans la prairie, attendant ainsi la récolte de maïs qu'ils semaient ça et là sans communiquer avec personne pendant plusieurs mois! aujourd'hui, ces mêmes rivières autrefois désertes, sont parcourues par des steamboats, et ces cabanes que l'on aurait prises pour les habitations de sauvages nomades se sont converties en maisons élégantes entourées de riches plantation et de parcs où se rassemblent de nombreux troupeaux qui portent l'abondance dans ces mêmes lieux où la misère la plus désespérante régnait autrefois. Certes, ils méritent la paisible possession de ce bien être, ces hommes courageux qui ont affronté les horreurs de la solitude, et tant d'autres privations pour porter la civilisation et l'industrie dans des contrées jusqu'alors inhabitées.

Grâces à leur constance les nouveaux colons trouvent maintenant une route tracée et des aliments qui manquèrent à leurs devanciers. Néanmoins toutes les difficultés ne sont pas vaincues; le pays manque encore de moyens de communications, et les habitations sont généralement à des grandes distances les unes des autres. Les colons qui vont s'établir sur des terres vierges ont besoin de courage et de constance pour supporter les ennuis de la solitude et les autres difficultés inséparables des premiers établissements. Les Américains semblent destinés à donner l'exemple de ces vertus nécessaires. Quand on va, condamné à quitter un pays civilisé pour vivre dans les déserts, eux seuls ont le courage de renoncer, sans retour, à leur pays qui les a vu naître à leurs parens, à leurs amis, pour se créer une existence indépendante sur le Rio Brassos, Trinity River et Galveston Bay. Vous trouvez de jeunes femmes dont l'esprit cultivé et l'élégance des formes annoncent une aisance d'etoile, condamnées à vivre dans des *loges ...uses*, perdues dans les forets, à plusieurs lieues de toute habitation, travaillant de concert avec leurs maris à créer pour eux et leurs enfans, un avenir digne de leurs efforts; et pourtant dans ces chétives demeures que le voyageur n'aborde qu'avec douleur vous trouvez un accueil parfait et une hospitalité généreuse. On est tout étonné de l'extrême propreté qui règne dans la maison et de recevoir un repas abondant et offert avec les formes d'une politesse exquise.

L'émigration des habitans du Nord eut été bien plus nombreuse sans le mauvais vouloir du parti aristocratique du Mexico qui en a arrêté le cours toutes les fois qu'il s'est trouvé au pouvoir, sous le pretexte que les Etats-Unis du Nord voulait s'emparer du Texas, il fit rendre le 6 avril 1830, un decret qui fermaient les portes aux colons Américains, tandis qu'à la même époque, son agent, le général Téran repoussait de Galveston Bay, 300 familles, qu'une compagnie de New-York avait, à grands frais, expédiée pour compléter une des clauses de la loi qui obligeait tout concessionnaire à introduire dans le terrain concédé, un nombre déterminé de familles. C'est ainsi que le parti contraire aux colons, exécutait la loi sur la colonisation. Mais comme la même faction ne règne pas long-temps à Mexico le même système ne saurait y avoir une durée et les hommes généreux qui appelaient dans leur patrie la prospérité du peuple américain avec ses mœurs et ses habitudes de liberté ayant encore eu le dessus sur le vieux parti espagnol, les moines et les aristocrates, le fameux decret fut annulé le général Téran rappelé et l'émigration encouragée.

Dans la distribution des terres faites par la législature de l'Etat de Coahuila et Texas plusieurs Mexicains avaient reçu de concessions importantes, et ces concessionnaires s'étaient empressés de vendre leurs terres aux Américains du Nord ou de former avec eux des compagnies pour les peupler et les exploiter. Quelques citoyens des Etats-Unis du Nord avaient, eux-mêmes, moyennant certaines charges, obtenu des concessions des autorités mexicaines tous avaient le plus grand intérêt à assurer leurs concessions gage de leur fortune. Aussi mirent ils la plus grande diligence à profiter de cette trêve accordée à la colonisation en dirigeant sur Nacogdoches, Rio Brassos et Galveston Bay, un grand nombre de familles, et ce n'est qu'après leur introduction que les concessionnaires et les colons eux-mêmes ont pu avoir foi dans leurs titres de propriété parcequ'au besoin ils pouvaient les défendre par les armes.

En arrivant au Texas, le colon prêtait serment de soutenir le gouvernement Mexicain et de défendre sa constitution et ses lois; il était dès lors citoyen mexicain et en exerçait les droits: ce serment n'avait rien de répugnant pour les Américains, puisque la Constitution mexicaine était modelée sur celle de leur patrie et qu'on leur imposait des devoirs qui leur étaient chers, elle garantissait leurs habitudes de liberté et tous les principes auxquels ils étaient attachés.

Les habitans du Texas ont été religieux observateurs de leurs serments, tant qu'on ne leur a adressé que le langage de la loi, mais il était difficile aux autorités mexicaines de ne pas sortir du cercle tracé par la loi; à 300 lieues de Mexico, un chef militaire trouvait tout naturel de commettre mille petites vexations auxquelles il pouvait se livrer sans danger chez les Mexicains qui les enduraient sans se plaindre, mais que les colons du nord regardaient avec raison, comme une infraction faite à leurs droits, et repoussaient avec toute la rudesse et toute l'énergie naturelle aux hommes élevés dans un pays libre. Ils étaient d'ailleurs entièrement étrangers à cette obséquiosité, à ces formes adulatrices qui sont en usage dans les pays avilis par un long esclavage, et auxquelles les employés mexicains, croyaient avoir des droits. De là, ces plaintes des employés contre les colons et ces petites guerres dont le résultat a été la destruction des douanes et le renvoi dans leur pays de toutes les garnisons mexicaines. La facilité avec laquelle quelques Américains armés de *rifles* firent capituler les garnisons d'Anahuac et Velasco demontra aux colons tout ce que peuvent des hommes libres contre les suppots du despotisme.

Les habitans du Texas avaient donc congédié depuis plus de deux ans les soldats mexicains qui au lieu de protéger les habitans les désolaient et ces employés des douane qui excitent des murmures dans tous les pays et qui, au Texas, affamaient la contrée en empêchant l'introduction des farines sous prétexte qu'on pouvait s'en procurer dans l'intérieur du Mexique à 300 lieues de Galveston. Un autre article de l'absurde tarif soumettait à des droits exhorbitans les instrumens d'agriculture dont on ne pouvait se passer et qu'il fallait acheter deux fois. L'énormité de ces droits et la rudesse avec laquelle ils étaient exigés firent éprouver aux douaniers le sort des garnisons.

Malgré ces avantages les colons étaient fort éloignés de rompre avec le gouvernement mexicain ils envoyèrent à Mexico le colonel Austin pour sollicitter quelques changemens indispensables aux tarifs des douanes et la création d'un Etat souverain pour le Texas. M. Austin plaida sans succès la cause de ses compatriotes et leur écrivit qu'ils eussent à en appeler à la force. Cette lettre fut interceptée et M. Austin mis en prison. C'est de cette époque que toutes les relations ont cessé entre les deux pays, mais quelque temps après M. Cos leur fait annoncer qu'il est nommé commandant militaire du Texas et qu'il est la seule autorité à laquelle ils doivent obéir et que pour preuve de cette obéissance ils aient à lui livrer, bien garottés, six de leurs compatriotes. Cette communication fut reçue par un cri d'indignation depuis Nacogdoches jusqu'à Sn. Philippe, le peuple s'organisa en milice et nomma ses chefs. Cette mesure fut à l'instant suivie d'une autre plus décisive, les meetings furent convoqués dans toutes les juridictions; il fut decidé dans ces assemblées que les citoyens reclamés par M. Cos ne seraient point livrés, et que l'entrée du pays serait défendue à tout soldat Mexicain. On forma des comités de sureté générale qui correspondraient entr'eux, et l'on désigna les membres d'une consultation reconnue urgente pour sauver le pays; le mot consultation fut preferé à celui de convention comme étant moins hostile au Mexique; elle doit se reunir le 15 Octobre pour indiquer aux colons les moyens de sortir avec honneur de la crise où les a placés l'ambition de Santa Anna. Quelques hommes ardents et même plusieurs meetings réclamaient la convocation d'une convention qui sera, sans nul doute, conseillée aux citoyens de Texas par les membres assemblés de la consultation; mais la marche progressive que la majorité des votans a adoptée était commandée par le caractère lent des Américains et par les manœuvres du gouvernement mexicain dont les agens proclamaient que la constitution n'avait reçu aucune atteinte à Mexico et que Santa Anna etait le meilleur ami des habitans du Texas &c. Les hommes clairvoyans, habitués à juger les hommes d'après leur conduite savaient à quoi s'en tenir sur ces protestations de bienveillance et sur les desseins du général Santa Anna; mais beaucoup de cultivateurs etrangers à la lecture des journaux mexicains qu'on arrêtait depuis longtems aux frontières ne pouvaient subitement se jeter dans un parti décisif sans être pleinement convaincus des projets liberticides de la faction qui gouverne au Mexique. La convocation d'une consultation etait donc le parti le plus sage et c'est celui qui a triomphé.

Ce qui a le plus eclairé les habitans du Texas sur les projets de Santa Anna c'est l'arrive parmi eux de M. Zavala ancien ministre des finances et qui tout récemment avait renoncé au titre de ministre en France pour qu'on ne crût pas dans le monde politique qu'il adhérait aux principes du nouveau dictateur. La présence de cet illustre Mexicain au Texas dans les circonstances présentes a fait comprendre au peuple qu'il pouvait avoir confiance dans le triomphe de sa cause puisqu'il venait la servir au prix de tant de sacrifices. L'accueil bienveillant qu'il a trouvé chez toutes les populations qu'il a visitées et les folles tentatives que fait son gouvernement pour s'emparer de sa personne sont un augure favorable pour le triomphe des principes libéraux non seulement au Texas où ils ne peuvent pas périr mais même à Mexico où le parti liberal est loin d'être anéanti comme on se plait à le proclamer.

Maintenant quatre partis s'offrent aux colons. 1o. rester unis au Mexique en conservant les privilèges que la constitution fédérale garantit aux divers états; 2o. se déclarer nation indépendante; 3o se reunir aux états du nord; 4o. se soumettre au gouvernement central de Sta. Anna. Le premier parti est celui qui dans ce moment a le plus d'adhérens et celui qui présente le plus de chances de succès. Le second se compose d'hommes ardens et décidés qui ne voient de stabilité dans le pays qu'ils habitent que quand ils auront rompu les liens qui les attachent à un gouvernement sans cesse agité par les factions et qui maintenant les menace de la perte de leurs droits les plus chers. A cela on répond qu'il y aurait de l'ingratitude à se séparer d'un pays auquel ils doivent leurs terres, qu'en soutenant la constitution fédérale ils auront pour eux les vœux du parti populaire du Mexico, tandis qu'une séparation radicale leur ferait perdre cet appui et rendrait la guerre nationale à la part des Mexicains; que la justice et l'intérêt repoussent également un parti violent. Vous auriez raison disent encore les amis de l'indépendance absolue, si les hommes qui nous ont concédé nos terres étaient au pouvoir, mais ils sont proscrits par ceux là même qui se sont toujours montré les plus ardens ennemis de la colonisation, et d'ailleurs lui fait-il encore pour échapper à l'accusation d'ingratitude faire abnégation de tous nos principes, et courber la tête sous le joug qu'il plairait au Mexique de nous imposer, par la raison que nous avons reçu des terres? Si nous avons contracté des devoirs, n'avons nous pas acquis des droits? etc.

Le troisième parti se compose d'un grand nombre de citoyens que leurs sympathies appellent vers le pays qui les a vu naitre, et dont le gouvernement est le mieux calculé pour le bonheur de l'espèce humaine. Dans ce parti sont quelques égoistes qui pensent avec assez de raison, que leurs fortunes se vendraient mieux si le Texas faisait partie de la grande fédération; tandis qu'elles restent sans grande valeur tant qu'elles se sont assises sur un sol sans cesse agité par les volcans.

La quatrième parti n'a pas dix adhérens aujourd'hui au Texas, il est inutile d'en parler. Il est donc démontré que les colons sont unanimement décidés à faire respecter leurs droits, et l'on peut prédire que si l'agression dont on les menace a lieu, le Texas sera perdu pour le Mexique et deviendra un pays indépendant. Les malheurs qu'entrainerait une guerre soutenue avec animosité de part et d'autre ne peuvent manquer de pousser à des mesures extrêmes, et contribueront puissamment au triomphe du parti qui plaide pour l'indépendance absolue.

Jusqu'ici nous n'avons pas indiqué les ressources des colons dans le cas d'une attaque de la part des Mexicains: ceux qui ont parcouru le Texas, mesuré l'étendue de son territoire aussi grand que la France, et examiné le grand nombre de rivières qui le traversent dans tous les sens, savent combien il serait difficile à une armée de manœuvrer dans un pays si difficile à parcourir et qui ne leur présenterait aucun moyen de subsister. Mais le plus puissant des obstacles qu'elle aurait à vaincre c'est la valeur des habitans du pays tous armés de carabines dont ils se servent avec une adresse incomparable et avec un sang froid que les garnisons d'Anahuac et de Velasco n'ont pas dû oublier. Le Texas peut dans ce moment opposer à l'armée d'invasion au moins 5000 de ces hommes redoutables qui n'ayant point, comme les patriotes de Zacatecas, combattre dans la plaine mais dans les bois qui bordent les fleuves que les Mexicains seront obligés de traverser. Cette armée qui combattra pour son pays et pour la liberté sera bien puissante contre de pauvres misérables enrégimentés forcément, fatigués d'une marche de 300 lieues de desert et exténués par la faim: dans quelques meetings on a décidé qu'on offrirait 1000 acres de terres à tous étrangers qui irait avec ses armes défendre la liberté au Texas et déjà 600 Tenessiens armés ont passé la Sabine et des comités s'organisent dans plusieurs villes des Etats-Unis du nord pour fournir à leurs frères de Texas des combattans, de la poudre et des armes.

Que fera le Mexique pour vaincre tant de moyens de résistance? Santa Anna, qui se fit proclamer le meilleur ami des colons a demandé 16,000 hommes et $200,000 pour aller leur porter les preuves de sa bienveillance, mais voilà qu'à Mexico on commence à croire que ce général ne demande de l'argent et des soldats que pour briser les faibles barrières qui le tiennent trop éloigné du trône, et les chambres ne se hâtent point d'octroyer l'argent, et les soldats et l'armée est encore le seul garant de la puissance de Santa Anna. Peut on croire qu'il l'envoie périr à 300 lieues de Mexico et que lui même, qui connait le nombre et la valeur des Americains, abandonne le théâtre de ses faciles exploits, pour aller terminer ses lauriers sur le Rio Bravo, laissant ainsi au parti libéral du Mexico les moyens de ressaisir un pouvoir dont lui même ne s'est emparé que par la ruse et par la trahison? L'idée d'une expédition peut avoir des charmes pour Santa Anna qui se prétend un autre Napoléon. S'il la tentait, et il ne le fera pas, il pourrait bien lui et son armée ne plus reparaitre, et dans le cas où il survivrait à ses soldats, les Mexicains ne confieraient plus une nouvelle armée à leur Napoléon. Ces considérations n'échappent point à Santa Anna ni aux hommes influens qui l'appuyent sans l'aimer. L'expédition n'aura pas lieu, mais on enverra quelques centaines de soldats périr à Texas; on expédiera des ordres absurdes et barbares comme celui qu'on a adressé à Gortichia qui devait avec trois cens hommes saisir M. Zavala mort ou vif ou périr dans l'expédition, et Gortichia qui commandait la garnison de Velasco, lorsqu'elle se rendit à 31 Américains n'a pas obéi, ce dont les colons ont été bien fachés. Ils comptaient sur les armes et les chevaux de cette armée qu'on devait laisser s'avancer jusqu'à Rio Brassos. Dans ce moment le général Cos devait aussi faire marcher 1000 hommes sur San Philippe, lorsque 400 soldats ont déserté de San Antonio. Le même général avait expédié un brick de guerre, commandé par Thompson, pour croiser à Galveston Bay et à l'embouchure du Rio Brassos, les habitans de Harrisbourg, de Liberty et autres localités avaient déjà armé à leurs frais une petite escadre pour le prendre dans la baie quand Thompson gagna la mer et alla se faire prendre devant Velasco par un bâtiment américain, auquel il tira des coups de canon avant toute explication. C'est par ces petites guerres sans gloire pour le Mexique qu'on aigrit de plus en plus des cultivateurs naturellement paisibles et qu'on accroit les antipathies de deux peuples qui devaient rester unis et dont le résultat sera infailliblement un divorce forcé.

Quand on veut combattre un pays on commence par le calomnier. Cette tactique n'a pas été omise par les journaux mexicains. A les en croire, les colons de Texas sont un ramas impur d'hommes échappés à la justice des autres pays. Il est nécessaire de repousser une pareille allégation, et cette tache est facile.

Le Texas présente un spectacle d'autant plus extraordinaire qu'il n'a pas d'analogue ni chez les peuples de l'antiquité ni parmi les nations modernes. Voici un pays riche, peu peuplé, à la vérité, mais habité par des hommes civilisés et très civilisés, sans gouvernement, sans lois, sans tribunaux d'aucune espèce, sans juges, sans avocats, sans notaire, sans avoué, sans église, sans clergé, sans culte extérieur, sans aucun établissement public autre que des barraques où les enfans vont apprendre à lire, ne payant aucun impôt, aucune taxe, vivant dans une paix profonde dans des maisons toujours ouverte, même la nuit, sans rixes, sans procès, sans assassinat, se soutenant mutuellement dans leurs besoins, respectant les droits et les propriétés de leurs voisins, faisant des transactions, pas sans des marchés qui ne sont jamais contestés, et se livrant à toutes les opérations commerciales sans autre assistance que celle de celui qui préside aux travaux des castors, et des abeilles. Faut il conclure de tout cela que les colons sont des anges. Non, sans deute, mais le Texas est un pays qui ne nourrit que l'homme qui travaille, et l'homme qui travaille est ordinairement moral ou le devient bien vite par l'exemple de ses voisins et par l'aisance que la procure son travail; depuis deux ans on n'a été témoin [illegible]

[illegible] Texas, et comme il n'existe dans le pays ni police ni gendarmes, dix colons ont fait volontairement 60 milles pour prendre les voleurs qui ont été jugés à l'instant par un juri composé des principaux habitans du lieu et présidé par l'alcade qui existait encore; les accusés ont eu toute la liberté de défense qui a été présenté par un ancien avocat et l'un d'eux a été acquitté. Voilà les seuls faits dont la justice ait eu à s'occuper depuis deux ans sans qu'il en ait rien couté aux partis. Que l'on veuille bien comparer cet état de choses avec celui que présentent les villes et les campagnes du Mexique pour juger du mérite des allégations articulées par les détracteurs des colons du Texas.

Si ce beau pays obtient cette stabilité qu'il poursuit dans ce moment, et il l'obtiendra certainement, il marchera d'un pas rapide vers une prospérité extraordinaire. La beauté de son climat, la fécondité de ses terres et les moyens faciles de jeter à l'extérieur ses produits ne peuvent manquer de lui amener de nombreux colons surtout lorsque le commerce aura établi des relations directes avec Galveston Bay et facilité le transport des populations par le moyen de la vapeur.

H. BARADERE.

BATON ROUGE, 3 oct.

Depuis environ un mois, le temps est très secs et permet aux habitans d'avancer rapidement dans le ramassage du coton; les récoltes quoique ne répondant pas à l'attente des cultivateurs, seront encore meilleures qu'on l'avait supposé d'abord. On calcule que les récoltes de cette paroisse ne seront réduites que d'environ un tiers. Les cannes manquent en général; ce qu'il y a, rendra dit en beaucoup. Les récoltes de coton sont superbes dans la paroisse Ouest Bâton Rouge, mais les cannes sont très peu avancées, et la roulaison ne pourra commencer que trois ou quatre semaines plus tard qu'à l'ordinaire.

Nous apprenons qu'une grande quantité de gens viennent d'arriver dans le Mississipi pour y acheter des terres appartenant au gouvernement et s'y fixer: d'autres ont remonté la Rivière Rouge, dans le même but. Les Attakapas, les Opelousas et Lafourche ont reçu aussi leur part d'émigrés. Sans vouloir porter atteinte à la réputation qu'ont acquises ces différentes contrées, nous pouvons dire avec assurance qu'il y a dans cette paroisse, une immense étendue de terres du gouvernement aussi fertiles pour la plupart que les terres d'alluvions, et que l'on peut acheter au prix du congrès. Une foule de terres appartenant à des individus méritent aussi d'attirer l'attention des spéculateurs et de ceux qui désireraient venir s'établir dans nos parages et qui y trouveraient les sites les plus beaux et les plus sains qu'il soit possible de désirer dans les Etats du sud.—(*Gazette B. Rouge.*)

SUITE DES DERNIERES NOUVELLES.

ESPAGNE.—MADRID, 10 août.

Le bruit se confirmait que la république avait été proclamée à Sarragosse, que les habitans en avaient chassé toutes les autorités constituées, et que toute la province était soumise au gouvernement d'une junte républicaine qui avait proclamé la constitution de 1812. D'après les nouvelles reçues à Bayonne, le 14, par estafette, il paraitrait que ce mouvement populaire n'avait pas eu lieu sans effusion de sang. Le gouverneur, dit-on, a été assassiné, et le peu de troupes resté fidèle à ses drapeaux, chassé de la ville.

Des lettres particulières de Bayonne annoncent que Don Carles etait arrivé le 10 août à Puente Lara à la tête de six bataillons d'infanterie et quatre escadrons de lanciers, qui furent bientôt renforcés par trois autres escadrons de cavalerie légère. Avec ces forces il traversa l'Ebre dans la matinée du 10, et se porta sur les Christinos retranchés dans les environs de Pancorbo. Cependant les Carlistes manœuvrent pour pénétrer en Castille, ils sont suivis à la piste par le général Cordova qui a dirigé toutes ses forces sur Haro, et probablement il aura à soutenir le choc du brigadier général Gierque, qui à la tête de quatre bataillons navarrois, trois de Castillans, deux fortes guérilles et un escadron de Lanciers, manœuvre de ce côté.

Le lieutenant général Don Jose Manso fut nommé par la reine régente capitaine general de la Catalogne, aussitôt qu'on eut appris à Madrid la nouvelle des troubles de Barcelone. Depuis longtems cette belle province est dans un etat complet d'anarchie; le peuple a chassé le tyran Lauder, et s'est nommé des chefs et des magistrats pris dans ses rangs. Tel etait l'état des choses lorsque le général Manso, à la tête d'un corps de troupes se présenta devant Barcelone.

Depuis longtems on attendait son arrivée. Le peuple avait déclaré qu'il serait accueilli, et son autorité reconnue, pourvu qu'il ne vint pas avec ses soldats rétablir à Barcelone le régne de la terreur. Manso fit donc son entrée en ville, sans escorte et bravant le peuple qu'il traitait de lâche et vile canaille. Mais bientôt des murmures durent lui faire voir que ses provocations avaient été entendues. L'imprudent général continua ses provocations Alors le peuple courut aux armes, la milice forma ses rangs, et Manso qui comptait trop sur les troupes qu'il commandait, voulut les faire charger sur le peuple, mais toutes l'abandonnerent et Manso tomba au pouvoir des citoyens furieux. Ce fut en vain qu'alors il voulut crier "vive la liberté", ce fut en vain qu'il demanda quartier, il tomba victime de la fureur populaire.

BAYONNE, 12 août.

Rien n'a encore transpiré des mouvemens des troupes belligérentes depuis l'affaire de Mendigorria du 16 juillet où les carlistes auraient eu cinq bataillons taillés en pièces [illegible] pas un à la [illegible] n'échappait de l'armée de la reine si Eraso eut paru sur le champ de bataille, Mais comme la cavalerie de la reine n'a pas donné, et qu'Eraso est resté inactif, c'est une affaire à recommencer. Le général Cordova, jeune officier du plus grand mérite, continuera sans doute à commander l'armée d'opérations de la reine dans le nord de l'Espagne. Il a fait passer ses convois et ses magasins de Pampelune à Logrono sur l'Ebre, point central, propre à l'établissement de son quartier général, et la seule position qui puisse le mettre en état de protéger une étendue de 40 à 50 lieues de frontieres avec des colonnes mobiles.

L'intention du général Cordova est donc de rester sur la défensive jusqu'à l'arrivée des troupes auxiliaires. Déjà plusieurs détachemens de recrues françaises, enrolés au service de la reine, sont arrivés à Bayonne. Les carlistes de leur côté reçoivent aussi leurs ammunitions et des armes par la cours des provinces de France, frontières d'Espagne. Dernièrement ils ont acheté 600 chevaux, ce qui leur fait une cavalerie bien montée et bien equipée forte de 1,800 lances. Leur infanterie vient d'être renforcée par huit bataillons d'infanterie castillane, composés principalement de prisonniers faits sur les troupes de la reine, et qui ont épousé la cause de don Carlos.

Néanmoins il sera aussi impossible à don Carlos d'arriver à Madrid, qu'impossible au gouvernement de la reine de soumettre les provinces rebelles, où une bonne récolte, et les vivres de toute espèce sont en abondance.

Cependant la plus affreuse anarchie désole les autres provinces qui ne sont pas le théatre de la guerre. Dans les grandes villes le peuple détruit, brule les couvens et n'égorge que trop souvent les moines. Les scenes épouvantables de Barcelone se sont renouvellées à Ripol, ville considérable de la Girona et à Beyra. Memes horreurs à Martorel, à Sabodel, à Reuss et à Lérida. Enfin le desordre en est venu au point que l'on assure que le 20 août dans la nuit, une estafette était arrivée à l'ambassade d'Espagne à Paris, portant une demande formelle d'une intervention française, autant pour s'opposer aux progrès de don Carlos, que pour détruire l'hydre de l'anarchie qui menaçait de faire disparaitre ce qui reste dans ce malheureux pays de lois et d'administration.

FRANCE.

Nous lisons dans le *Temps*, les détails suivans sur l'assassin Fieschi. "Une personne dans laquelle ce malheureux a placé toute sa confiance, lui demandait dernièrement dans sa prison, si la vie du Roi était encore menacée. "A present, repondit il, après avoir réfléchi un instant, je ne crois pas, car il ne se présentera pas de longtems un autre Fieschi " Lorsqu'on lui demanda qui avait pu lui suggerer l'idée d'une machine infernale Croyez-vous, dit il que Fieschi ait des conseils à recevoir de personne! MM. Baude et Latrocat qui le voyaient journellement ont reconnu en lui une intelligence supérieure et un esprit très cultivé. Sa santé est tout à fait rétablie, il parait jouir d'une grande tranquillité d'ame, et passe presque tout son temps à jouer aux dominos."

On lit dans de l'Echo de la Frontière, journal de Valenciennes, 28 juillet:

"Tous les jours nous voyons passer par la porte de Mons et venant de l'étranger, des convois de voitures chargées de matières propres à alimenter le noir animal. Les os se vendent tres cher en France, surtout dans le département du Nord; aussi la Belgique nous en expédie-t-elle en masse. Tous ces convois se dirigent vers les fabriques de noir animal, dont les produits sont nécessaires à nos sucreries de betteraves. Les magasins des os qu'on y transporte s'élèvent en plein air, et l'on ne se sent pas peu surpris à la vue de ces hautes pyramides, comme on en voit à Marly, toutes construites de dépouilles d'animaux, au milieu desquelles on n'aperçoit que trop souvent des restes humains. D'où nous viennent cependant ces monceaux de débris? Il est sur la frontière de Belgique plus d'un champ de bataille où la terre recouvre des milliers de morts; à Waterloo surtout grand en fut le nombre. Plus d'un guerrier engraissa de son sang les plaines des frontières de la Belgique, plus d'un guerrier y trouva la gloire et un tombeau; aujourd'hui que rien n'est plus sacré pour l'homme, ces mêmes tombeaux, d'où s'exhale une poussière de gloire, ne sont pas à l'abri de la pioche sacrilége: l'industrie trafique maintenant de tout, voire même des dépouilles humaines!"

TURQUIE.

Constantinople, 20 juillet.

Le prince Miloch de la Servie est attendu dit-on à Constantinople sous peu de jours. Un bateau à vapeur du gouvernement sera expédié dans un ou deux jours, pour l'escorter en passant par la baie du Danube et la mer Noire, avec tous les honneurs que l'on doit à son rang et à ses services. Il est absurde de supposer qu'il s'expose en se plaçant sous la protection de la Porte. L'opposition que font les Serviens contre cette visite est le résultat d'une jalousie bien motivée contre la nouvelle constitution qu'ils ont obtenue. Ils ont été justifiés quant à ces derniers soupçons, par la dernière déclaration de la Porte; et il y a peu de doute que le prince a été invité ici, comme à l'école la plus propre à le former dans la théorie du gouvernement constitutionnel. Quiconque sera son tuteur, sera bien assuré dans le cours de ses études de trouver le maximum de la compatible avec les exigences russes et les tendences anti-libérales de l'Autriche. Quant aux objections que la Porte elle même entretient de quelque schisme pour l'administration intérieure, la Servie quoique libérale, nous n'avons qu'à nous rapporter à la constitution qu'elle a sanctionnée à Samos, comme la plus populaire peut être de l'Europe, pour être convaincu [illegible] sa naissance dans la [illegible]

VENTE A L'ENCAN.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le 1er. District judiciaire, daté le 29 juillet 1835, il sera vendu par Mossy et Garidel, encanteurs, samedi, le 7e. jour de Novembre prochain, 1835, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, à midi, les propriétés suivantes abandonnées par Etienne Bernard Dufouchar De Gruy à ses créanciers, savoir:

UN LOT DE TERRE mesurant 10 arpents de face au fleuve Missisipi, sur 80 arpens de profondeur, situé dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à une distance d'environ 33 miles de la Nouvelle Orléans, limité d'un côté par l'habitation Alliance, ci-devant la propriété du dit insolvable, et de l'autre côté par l'habitation appartenant à Mr. Durnford. Sur ce dit lot de terre il y a maintenant debout 50 à 60 arpents de cannes à sucre qui sont grévés des frais de culture depuis le 27 juin 1835.

UN LOT DE TERRE situé dans la paroisse Plaquemines sur la rive droite du fleuve, à une distance d'environ 27 milles de la N. Orléans, ci-devant établi en habitation à riz, mesurant onze arpents de face au Missisipi, sur une profondeur de quarante arpens, limité dans sa partie supérieure par les terres maintenant ou ci-devant appartenant à Mr. Noel Fréderick, et dans sa partie inférieure par les terres maintenant ou ci-devant appartenant à la veuve Bayhi, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui peuvent maintenant être sur le dit lot.

La moitié indivise de 6 LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Franklin, désignés par les Nos. 15, 16, 17, 18, 19 et 20, dans l'ilet No. 55, conformément au plan original par Jh. Pilié, voyer de la ville, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, et mesurant au pied anglais comme suit:

LES LOTS Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurant chacun 40 pieds de face à la rue Marigny, entre les rues St Jean Baptiste et St Avide, sur 120 pieds de profondeur; le dernier formant l'encoignure de la rue St Jean Baptiste.

LES LOTS Nos. 19 et 20, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Jean Baptiste, entre les rues Marigny et Mandeville, sur 160 pieds de profondeur, tous les lots ci-dessus étant contigus les uns aux autres.

La moitié indivise de DEUX LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Marigny, désignés par les Nos. 350 et 351 sur le plan du dit faubourg, déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire public, comme suit:

LE LOT No. 350 mesurant 60 pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur (mesure française).

LE LOT No. 351 formant l'encoignure des rues des Bons Enfans et des Poëtes, et mesurant 60 pieds de face à la rue des Bons Enfans sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue des Poëtes (mesure française) ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, appartenant entièrement à l'insolvable et composée d'une maison en bois et cuisine.

TROIS LOTS DE TERRE situés dans le nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos. 1, 2 et 3, dans l'ilet No. 66, borné par les rues Bagatelle, Génie, Union et Célestine, suivant le plan déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public, comme suit:

LE LOT No. 1 mesurant 60 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Célestine.

LE LOT No. 2 mesurant 50 pieds 3 pouces de face à la rue Célestine, sur 150 pieds de profondeur.

LE LOT No. 3 mesurant 60 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Célestine (le tout mesure française).

UN LOT DE TERRE situé dans le nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 4 de l'ilet No. 13, conformément au plan de M. Joseph Pilié, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, mesurant au pied français 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées, entre les rues Prosper et St Avide, sur 120 pieds de profondeur.

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Franklin, désignés par les Nos. 2, 3, 4, 5 et 9, dans l'ilet No. 8, suivant le plan de Mr. Joseph Pilié, déposé en l'étude de Gustave Le Gardeur, notaire public, mesurant comme suit (pied français):

LE LOT No. 2 formant l'encoignure des rues Marigny et Joséphine, mesure 60 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Joséphine.

LES LOTS Nos. 3, 4 et 5 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur, et contigus les uns aux autres.

LE LOT No 9 mesure 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 145 pieds 2 pouces de profondeur.

DEUX LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Montreuil, désignés par les Nos. 36 et 37, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public, mesurant chacun au pied anglais 60 pieds de face à la rue Elmira, sur 120 pieds 7 pouces de profondeur. Les banquettes viennent d'être dernièrement construites en face des deux lots.

UN ILET dans la ville de McDonogh, vis à vis la N. Orléans, désigné par le No 93, sur le plan déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public, et contenant 12 lots inclus entre les rues Franklin, Lawrence, Monroe et Ptolémée, mesurant comme suit:

LE LOT No. 1. 60 pieds de face à la rue Monroe, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Ptolemée.

LES LOTS No. 2 et 4. 60 pieds de face à la rue Monroe, sur 120 pieds de profondeur.

LE LOT No. 3, 60 pieds de face à la rue Monroe, sur 120 pieds de profondeur.

LE LOT No. 5, 60 pieds de face à la rue Monroe, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Lawrence.

LE LOT No. 6, 60 pieds de face à la rue Lawrence, sur 120 pieds de profondeur.

LE LOT No. 7, 60 pieds de face à la rue Franklin, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Lawrence.

LES LOTS Nos. 8 et 10, 60 pieds sur la rue Franklin, sur 120 pieds de profondeur.

LE LOT No. 9, 60 pieds de face à la rue Franklin, sur 150 pieds de profondeur.

LE LOT No. 11, 60 pieds de face à la rue Franklin, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Ptolémée.

LE LOT No. 12, 60 pieds de face à la rue Ptolémée, sur 120 pieds de profondeur.

HUIT LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Washington, désignés par les Nos. 1 et 2 dans l'ilet No. 2 et par les Nos. 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'ilet No. 17, suivant le plan de Benj. Buisson, déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public, et mesurant au pied anglais comme suit:

LE LOT No. 1, 32 pieds de face à la rue Barthélemy, sur 137 pieds de profondeur et de face à la rue Moreau.

LE LOT No. 2, mesurant 32 pieds de face à la rue Mazant, sur 135 pieds de profondeur et de face à la rue Moreau.

LES LOTS Nos. 3, 6 et 7 de l'ilet No. 17, mesurant chacun 36 pieds 8 pouces de face à la rue des Bons Enfans sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Mazant.

LES LOTS Nos. 4 et 5, du même ilet, mesurant chacun 25 pieds face à la rue des Bons Enfans, sur 120 pieds 1 1/3 pouces de profondeur.

UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans la ville de Bâton Rouge, designé par le No. 9 de l'ilet No. 26, sur le plan original de la dite ville, déposé dans les archives de la dite paroisse.

PLUS: LES ESCLAVES SUIVANS:

ELEONORE, âgée de 70 ans, domestique fidèle et bonne d'enfans, affligée de douleurs dans les jambes.
MARTHA, 23 ans, domestique, cuisinière et blanchisseuse.
MADELEINE, 70 ans, cuisinière.
DOROTHEE, 40 ans, domestique et blanchisseuse.
ELIZABETH, 20 ans, do un peu couturière.
MARCELITE, 17 ans, do do, un peu attaquée d'une maladie de la peau.
MARY, 23, domestique, blanchisseuse, ayant un enfan âgé de quelques mois.
CHARLOTTE, 33, domestique et un peu cuisinière.
LOUISE, 12. domestique.
THOMAS, 18, do.
BENOIT, 26, nègre de champ.
ATHANASE, 45, do.
ILY, 25 do.
JOHN WRIGHT, 23, do.
WASHINGTON, 25, do.
CLAIBORNE, 30, do.

PLUS:

NEUF ACTIONS de la compagnie du Canal de Barataria et de Lafourche, de $100 chaque, complètement payées, avec tous les droits qui y sont attachés.

201 ACTIONS de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

CONDITIONS:

Les dix arpens de terre face au Missisipi sur une profondeur de 80 arpents, dans la paroisse Plaquemines, ensemble les 50 ou 60 arpents de cannes à sucre qui en dépendent, aux conditions suivantes:

$ 150	comptant.
2,800	le 3 avril 1836
5,450	1837
5,150	1838
2,950	1839
2,900	1840
2,850	1841

Et la balance payable le 3 avril 1842, en un billet endossé à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

La petite habitation sise dans la même paroisse, mesurant onze arpents de face sur quarante de profondeur, aux conditions suivantes, $2,500 comptant et la balance à 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

La moitié indivise des six lots de terre Nos. 15, 16, 17, 18, 19 et 20 de l'ilet No. 55, du faubourg Franklin, pour du COMPTANT.

La moitié indivise des deux lots de terre Nos. 350 et 351 dans le faubourg Marigny, pour du COMPTANT.

Les trois lots de terre Nos. 1, 2 et 3, de l'ilet No. 66, du nouveau faubourg Marigny, pour du COMPTANT.

Le lot No. 4, de l'ilet No. 13, dans le nouveau faubourg Marigny pour du COMPTANT.

Les cinq lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 9 de l'ilet No. 8, du faubourg Franklin, pour du COMPTANT.

Les deux lots Nos. 36 et 37, dans le faubourg Montreuil, pour du COMPTANT.

Les douze lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No. 93, dans la ville de McDonogh, pour du COMPTANT.

Les huit lots Nos. 1 et 2, de l'ilet No. 2, et 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 17, dans le faubourg Washington, payables la moitié le 24 mai 1836, et l'autre moitié le 24 mai 1837, en bon billets endossés et assurés par hypothèques sur les propriétés, jusqu'à parfait paiement.

Le lot No. 9, de l'ilet No. 26, dans la ville de Baton Rouge pour du COMPTANT.

Les 9 esclaves suivans au COMPTANT, savoir:

John Wright,	Mary,
Washington,	Charlotte,
Eléonore,	Louise,
Madeleine,	Athanase,
Claiborne,	

Les 5 suivans à un credit de 6 mois, pour de bons billets endossés et portant hypothèque, savoir:

Martha,	Dorothée,
Elizabeth,	Thomas ou Tom,
Ily,	

Et les deux autres:

Marcelite,	Benoit,

à 6 et 12 mois de crédit pour de bons billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les neuf actions de la compagnie du canal de Barataria et de Lafourche pour du COMPTANT.

Les deux cent quatre actions de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane pour du COMPTANT.

☞ Aucune des susdites propriétés ne sera délivrée avant que les actes de vente n'aient été dûment signés par les parties intéressées, et que les acquéreurs n'aient fourni leurs billets endossés.

Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Nouvelle Orléans, 6 octobre 1835.

6 oct—4, 1ps A. MILTENBERGER, syndic.

POUR VICKSBURGH, RODNEY, GRAND GULF, Natchez et tous les ports intermédiaires,

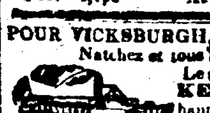

Le superbe bateau à vapeur BUNKER-HILL, ayant une chambre haute et commandé par le capitaine J. W. Coulan, partira immédiatement pour les susdites désignations. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à

TOURNE & BECKWITH,
6 oct Nouvelle Levée, No 28 et 29

Brander & McKenna contre la goëlette Mary Jane, ses agrès, apparaux et fournitures.

COUR DE DISTRICT des Etats-Unis pour le district de l'Est de la Louisiane—Dans l'amirauté No. 3637. En vertu d'un writ de *venditione exponas* à moi adressé dans cette affaire, par la dite Cour de District des Etats-Unis et pour le dit district Est de la Louisiane, il sera vendu le vendredi 23me. jour d'octobre 1835, à midi, au Café de l'Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en cette ville,

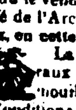

La goëlette MARY JANE, ses agrès, apparaux et fournitures, telle qu'elle est maintenant mouillée de l'autre bord du fleuve.

Conditions—comptant. J. H. HOLLAND,
6 oct—14 Marshal des Etats-Unis, dist. Est de la L.

EN débarquement—Bonnets de laine pour nègres,
Chemises de flanelle rouge dito,
Indienne de goût, mérinos, quimones,
Moleskins, lasting, ou prunelle noire, velours,
Flanelle imprimée, mouchoirs et shawls imprimés,
Mouchoirs madras et masulipatam,
Bas de coton bleu, chaussons de coton blanc,
Coton blanc et écru, percale blanche, couvertures à lits,
Cotonnade forte pour pantalons, ect. etc.
Plus, en magasin:
50 paniers de Champagne, 1re marque,
60 caisses de vin de Madère L. P.
40 demi pipes Madère L. P.
50 caisses vin rouge, Haut Brion et Lafitte.
KENNEDY, DUREL & CO,
6 oct rue Toulouse, No. 52.

EN débarquement du navire Citizen, de New York, et à vendre par le soussigné,
5 caisses bretelles élastiques, ayant droit au drawback.
OSMIN BIGOURDAN,
6 oct rue Toulouse, No 23.

FORTE Toile à sac de Dundee—Cent trente pièces de Toile à sac de Dundee, de première qualité, extra large, à vendre à des prix modérés pour clore un compte. S'adresser à ANDREWS & FRERES,
6 oct rue de Chartres, No 19

GLACES ET MIROIRS—15 caisses de Glaces et Miroirs de toutes formes et qualités, en débarquement et à vendre par
CHARLES H. GRANT & Co.
6 oct rue de Chartres No 46

CHANGEMENT DE DOMICILE—Edward Cottechalk a transporté son bureau de courtage au No 110, rue de Chartres, entre le magasin d'encan de MM. Tricou, Domingon & Canonge et le bureau de l'Abeille. 6 oct

SAVON ET CHANDELLES—300 caisses de Savon No 1 et 150 caisses de Chandelles moulées, de la marque de James Blake & Co. en débarquement du navire Lowell et à vendre par WM. G. HEWES & Co.
6 oct rue du Camp No 47

BLANC DE BALEINE—500 caisses de la marque de New Bedford, en débarquement des navires Bereas et Citizen, et à vendre par
6 oct WM. G. HEWES & Co. rue du Camp no 47

PROSPECTUS.

LE MESSAGER DES DAMES,
JOURNAL DE LITTERATURE ET DE MODES.

Sans cesse variant nos volages humeurs,
Le tems conduit la mode, et la mode les mœurs.
DELILLE.

Ce journal paraîtra tous les jeudis, par livraison de huit pages de texte, en deux colonnes sur papier demi-vélin, grand in 8o., recouvert en papier de couleur satiné, avec annonces et vignettes.

Les deux dernières pages seront spécialement consacrées à la publication des morceaux de musique les plus nouveaux et les plus en vogue à Paris, avec accompagnement de piano, harpe ou guitare.

Une ou deux fois par mois, si cela est possible, ce journal contiendra une gravure coloriée représentant les dernières modes de Paris.

Ce journal, enfin, offrira aux Dames Louisianaises tout ce qu'il y a de plus piquant en Littérature et Arts, Théâtres et Modes. Une correspondance suivie avec quelques personnes de gout qui habitent Paris, fournira aux éditeurs du *Messager des Dames* d'abondantes matières pour rendre ce journal de plus en plus intéressant.

Le titre seul de ce journal faisant un devoir impérieux à ses éditeurs de le rédiger de manière à ce qu'il soit constamment agréable aux dames, ils déclarent ici qu'ils en banniront toute discussion polémique, ou toute communication inconvenante, et qu'ils ne feront aucun reponse aux attaques qui pourraient être dirigées contre le dit journal.

On souscrit à la Nouvelle Orléans, chez:
MM. J. F. Dugarry & Cie. libraires, rue Royale, No. 53.
" Frémaux, libraire, rue Royale, No. 163.
" Alf. Moret, libraire, rue Royale, No. 164.
" A. Paya, libraire, rue de Chartres, No. 182.
" Fouché & Cie. libraires, encoignure Royale et Ste Anne.

Le prix de l'abonnement est de $3 par trimestre, payable d'avance.

Le premier numéro paraitra aussitôt qu'un certain nombre d'abonnés couvrira une partie des dépenses déjà faites.

M***
23 sep 1835. *Editeur responsable.*

N. B. Toute espèce de communication écrite devra être dressée, franc de port, au dit Editeur, chez M. Frémaux, libraire, rue Royale, No. 153. 2 oct

EAU ROMAINE.—Pour enlever toute espèce de taches sur le drap, casimir, ou autres lainages avec la plus grande facilité. Cette eau est également bonne pour enlever la crasse de la tête, se faire la barbe sans savon, et pour se laver la main et la figure: elle a la vertu d'adoucir et de blanchir la peau sans qu'il en résulte d'inconvénient.

A vendre, au no 8, rue Ste-Anne, en face de la Place d'Armes, à 6 escalins la bouteille, où l'on trouvera également de l'encre à écrire de 1ère qualité, à 3 escalins la bouteille. 5 oct—3

180 BARRILS Harengs, du Potomac, en bon ordre et qui conviennent pour les habitations, à vendre par G. DORSEY,
5 oct rue Nouvelle Levée, No. 38.

JAMBONS ET WHISKEY—48 boucauts de jambons de Cincinnati, 40 barils whiskey Monongahela, à vendre par G. DORSEY,
5 oct rue de la Nouvelle Levée, No 38.

BOULANGERIE
DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN
Encoignure des Champs-Elysées et Casa-Calvo.

LES propriétaires de cette boulangerie établie depuis dix ans dans cet endroit, viennent de prendre des mesures qui les mettront à même d'agrandir de beaucoup cet établissement, et de remplir dans le plus court délai, tous les ordres qu'ils recevront tant pour la fourniture du pain que pour celle de biscuits de toutes qualités, à l'usage des navires, bateaux à vapeur et autres embarcations. Ils osent espérer que les grandes améliorations qu'ils font exécuter dans cette boulangerie, et la promptitude qu'ils mettront dans l'exécution des ordres qui leur seront donnés, leur mériteront le patronage des habitans de cette ville, et des capitaines de navires. 2 oct.

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Bureas et Citizen, venant de New York,
50 caisses cidre; 100 demi caisses amidon; 100 caisses fromages; 50 barrils beurre de Goshen; 50 du huile à bruler; 100 de genevieve, 100 do brandy de 4me preuve. LEGENDRE & SAMORY,
5 oct no 47, rue Toulouse.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de son ancien associé continuera le commerce pour son propre compte sous la raison F. R. Southmayd & Co.
Nouvelle Orléans, 2 octobre 1835.
2 oct—7 F. R. SOUTHMAYD.

LA société de commerce sous la raison Palmer & Southmayd est dissoute depuis le 1er. août dernier, par le terme de sa durée. Pour la liquidation des affaires l'un et l'autre associés auront la signature de la maison.
Nouvelle Orléans, 2 octobre 1835.
Wm. R. PALMER,
2 oct—7 F. R. SOUTHMAYD.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $7 par baril, d'après le tarif les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 30 onces de pain pour un escalin. Les pains de 3 pour un escalin devront peser 25 pour cent de plus.
5 oct DENIS PRIEUR, Maire